

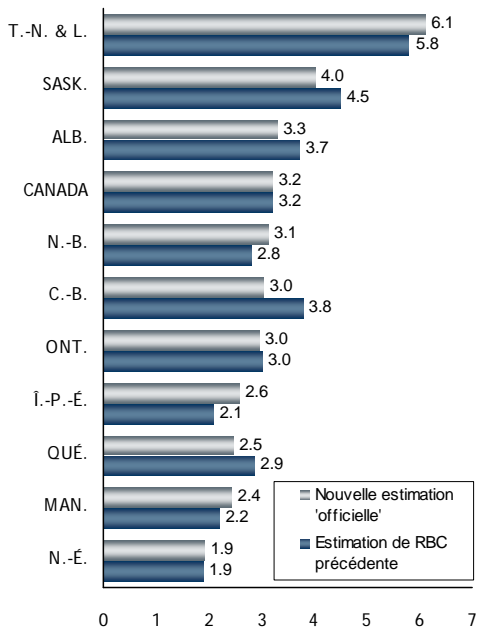
MISE À JOUR DES PERSPECTIVES PROVINCIALES

8 novembre 2011

Les comptes économiques provinciaux confirment la croissance généralisée de 2010

Croissance du PIB réel par industrie en 2010

% de variation par rapport à 2009



Sources : Statistique Canada, Recherche économique RBC

Les comptes économiques provinciaux, qui donnent les estimations « officielles » du PIB réel des provinces pour 2010, ont été publiés le 8 novembre par Statistique Canada. Ils confirment que Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et l'Alberta sont les provinces qui ont connu la plus forte croissance au pays, dans un contexte de reprise généralisée après la récession de 2009. En général, les chiffres correspondent aux estimations préliminaires fondées sur le total par industrie publiées en mai par Statistique Canada, ainsi qu'à nos propres estimations.

Selon les comptes économiques provinciaux, trois provinces ont connu une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Canada, qui était de 3,2 % l'an dernier. Le PIB réel de Terre-Neuve-et-Labrador a bondi de 6,1 % grâce à d'importants investissements de la part des entreprises ; la hausse des exportations internationales et des investissements d'entreprises a permis à la Saskatchewan de gagner 4,0 % ; enfin, l'économie albertaine, profitant d'une augmentation des dépenses de consommation et des investissements résidentiels, a progressé de 3,3 %. Toutefois, dans la plupart des cas, cette performance remarquable ne compense qu'une partie des baisses considérables observées en 2009. Le PIB réel de Terre-Neuve-et-Labrador avait alors dégringolé de 9,0 %, celui de la Saskatchewan, de 3,8 % et celui de l'Alberta, de 4,5 %.

Le Nouveau-Brunswick, avec une croissance de 3,1 %, ainsi que l'Ontario et la Colombie-Britannique, avec une avancée de 3,0 % chacune, se situent juste en dessous de la moyenne enregistrée au Canada l'an dernier. Dans le cas de l'Ontario, les résultats sont insuffisants pour annuler les déclinés de 0,6 % en 2008 et de 3,2 % en 2009. Cependant, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont plus que compensé les contractions de 2009, qui étaient de 0,4 % et de 2,1 % respectivement.

Les provinces qui arrivent en queue de classement de la croissance l'an dernier sont l'Île-du-Prince-Édouard (2,6 %), le Québec (2,5 %), le Manitoba (2,4 %) et la Nouvelle-Écosse (1,9 %). Toutefois, il est important de noter que ces provinces sont celles qui ont le mieux résisté à la récession de 2009, ayant reculé ensemble de seulement 0,5 %, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard enregistrerait même une faible croissance de 0,2 %. L'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et le Québec font partie des cinq provinces (le Nouveau-Brunswick étant la cinquième) qui ont atteint le plus haut niveau d'activité économique en 2010 par rapport au sommet de 2008 antérieur à la crise.

Comme les estimations « officielles » du PIB réel des provinces pour 2010 sont proches des nôtres, leur publication n'entraîne aucune modification de nos perspectives pour les économies provinciales. Nous continuons de penser que la tendance favorisant la croissance dans l'Ouest du pays (en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba) persistera cette année et l'an prochain, tandis que les taux de croissance seront plus modérés partout ailleurs. Nous mettrons à jour nos prévisions pour 2011 et 2012, et présenterons celles pour 2013 au début du mois de décembre.

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royale du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.

